COMPTE-RENDU



Séance de la CLDR Mercredi 08.02.23, maison de village de Signeulx



Participants (19):

Membres de la CLDR

17 personnes (Voir liste en pièce jointe)

Dont, pour le Collège de Musson : Daniel GUEBELS (Echevin DR), Sylvie GUILLAUME (Bourgmestre), Anne-Marie GOEURY (présidente CPAS)

Invités

FRW: Clémentine DESCAMPS et Nicolas LECUIVRE (Agents de développement)

INTRODUCTION

La réunion de CLDR de ce jour porte sur l'approbation du rapport annuel 2022 de l'Opération de développement rural de Musson. Cette réunion sera suivie du premier GT projets portant sur « l'Aménagement des entrées de villages » pour lequel les membres de la CCATM et les habitants de Gennevaux ont été invités à participer également.

Approbation compte-rendu de la séance précédente

Le PV de la réunion du 24/11/2022 portant sur la pré-priorisation est approuvé sans remarque par la CLDR.

RAPPORT ANNUEL 2022

- ⇒ Il s'agit d'une obligation pour les Communes.
- ⇒ Il doit être approuvé par le Conseil Communal avant le 31/03.
- ⇒ Il porte uniquement sur l'ancien PCDR (2008-2018), celui-ci étant le seul faisant actuellement l'objet de versement de subventions.

Ses objectifs:

- ⇒ Évaluer la dynamique communale concernant le DR
- ⇒ Vérifier la bonne gestion des subventions
- ⇒ Un élément d'appréciation pour l'octroi des futures conventions

Le Rapport annuel comporte 5 parties :

- 1. La **situation générale** de l'opération
- 2. L'avancement physique et financier des projets en convention
- 3. Le rapport comptable des projets terminés subventionnés (pendant 10 ans)
- 4. Le bilan de la CLDR
- 5. La **programmation à 3 ans** des demandes de convention (pas d'actualité puisque le nouveau PCDR est encore en élaboration).

Pour rappel, 4 projets conventionnés sont déjà finalisés et opérationnels :

- 1. Aménagement de la place Abbé Vital Alexandre à Mussy-la-Ville (2010)
- 2. Signeulx : construction d'une **maison de village** (2011)
- 3. Création de **chemins de liaison** entre les villages de la commune, avec une cohérence transcommunale et transfrontalière (tronçon 1 : Signeulx Baranzy) (2011 2014)
- 4. Création de **maisonnettes pour personnes âgées** à Musson (2013)

Au niveau du **suivi des projets conventionnés en développement rural**, deux projets sont encore en cours :





Création de 2 logements tremplins (2017)

Le projet consiste en la création de deux logements à destination des jeunes ménages au sein d'une maison (la maison Roskam) située dans la rue principale de Musson, acquise par la commune en 2013. La maison accueille au rez-de-chaussée un logement financé en fonds propres et destiné à l'hébergement du prêtre de la paroisse. Sur les deux étages supérieurs, sont réalisés les deux logements tremplins financés en DR. Une surface sera aménagée à l'arrière pour des jardins destinés aux locataires. 21 panneaux solaires seront disposés sur le toit qui est très bien orienté.

L'auteur de projet, M. Fagny, a été désigné en juin 2016 et la convention signée en août 2017. L'avant-projet a été approuvé par le Ministre en octobre 2017 et le projet en mars 2021.

Actualités 2022 :

- * 31/01/2022 : Approbation de l'attribution du marché par la Ministre
- * 09/03/2022 : Début des travaux

Question : combien de chambres comportent les logements tremplins ?

⇒ Les 2 logements comportent chacun deux chambres. Le logement au premier étage comporte une terrasse. Le second logement tremplin, plus petit, est réalisé dans les combles du bâtiment.







Création d'une maison rurale multiservices à Musson (2018)

Le projet de création d'une maison rurale vise à doter le village de Musson d'une salle de village polyvalente, ainsi que de locaux associatifs et culturels. Le projet a débuté en 2015 avec la désignation d'un premier auteur de projet pour une localisation dans l'ancien atelier communal à Musson.

En 2020, suite à l'opportunité de reprise de la salle de l'Union par la Commune, une demande d'avenant à la convention pour un changement de localisation avait été introduit auprès de la Ministre. Dans ce cadre, un nouvel auteur a été désigné en juin 2021 (Alinéa ter).

Actualités 2022 :

- * 24/11/2022 : Approbation de l'avenant à la convention par la Ministre
- * 28/11/2022 : Approbation de l'avant-projet par la Ministre

Le rapport annuel reprend également une série d'**initiatives nouvelles** concourant aux objectifs du PCDR (2009-2019). Ces projets constituent en partie le lot 0 du prochain PCDR.

On peut citer, notamment :

- * La dynamique POLLEC en cours, avec l'installation de nouvelles chaudières et le développement de primes communales énergie (audit gratuit)
- * Le projet de création d'un centre médical
- * Les actions de distribution d'arbres dans le cadre de l'appel à projets « BiodiverCité »
- Le projet d'aménagement du cœur de village de Musson (phase 1) sélectionné dans le cadre de l'Appel à projets « cœur de village » 2022 du Ministre Collignon
- * La mise sur pied de l'asbl intercommunale « Autostop solidaire en sud Luxembourg »

Question : qu'est-ce que POLLEC ?

Depuis 2012, le programme POLLEC (POLitique Locale Energie Climat) mené par Energie Commune à l'initiative et avec le soutien du Gouvernement wallon permet aux communes wallonnes de bénéficier d'un soutien financier et méthodologique pour l'élaboration et la concrétisation de Plans d'Actions en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC) dans le cadre de leur adhésion à la Convention des Maires.

Bilan de la CLDR

La CLDR actuelle a été mise en place en mars 2022 dans le cadre de le l'élaboration du second PCDR. Elle comporte 36 membres (30 citoyens et 6 élus). On constate qu'au fur et à mesure des réunions de CLDR, la participation s'essouffle.



La nouvelle CLDR s'est réunie 6 fois en 2022, dans le cadre de la nouvelle ODR.

Date	Ordre du jour		
16/03/22	Mise en place de la nouvelle CLDR. Présentations – ROI – programme de travail		
29/03/22	Dynamiques villageoises. Travail des membres sur les constats par village	28	
10/05/22	Diagnostic partagé. Analyse du document par méthode arpentage		
29/09/22	Stratégie de développement. Bilan GT/plateforme numérique – esquisse objectifs		
19/10/22	Cahier de projets. Clarification et analyse des pistes – propositions de priorisation via critères d'analyse.		
24/11/22	Priorisation des pistes. Travail de pré-priorisation en lot sur base d'un premier jet.	18	

À noter, le règlement d'ordre intérieur de la CLDR (basé sur le modèle régional), impose l'obligation d'un quorum de participation de 50 %, hors quart communal lors d'une décision. S'il n'est pas atteint, il y a report de la réunion dans les 15 jours (cette fois-ci sans quorum) pour valider une décision.

Le ROI prévoit également :

- ⇒ La démissions des membres (hors quart communal) lors du rapport annuel de la CLDR en mars
- ⇒ La démission « d'office » si absent ou excusé sans motif valable à plus de 75% des réunions sur deux années consécutives.

Ces règles seront mises d'application dès la fin de l'élaboration et la composition de la CLDR sera revue à ce moment- là (mars 2024).

Question : un appel à candidature sera-t-il relancé ?

⇒ C'est possible. En fonction du nombre et du profil des membres démissionnaires, si la réserve de candidats n'est pas suffisante ou ne permet pas d'assurer la représentativité de la population, un nouvel appel pourrait être lancé. Une autre possibilité pourrait également être de diminuer le nombre de membre de CLDR, le quart communal étant nettement inférieur à ¼.

→ Le rapport annuel DR 2022 est approuvé par la CLDR.

Le document finalisé et approuvé par le conseil communal sera disponible prochainement sur le site web de l'ODR : $\underline{www.musson2035.info}$.



Pour la Fondation Rurale de Wallonie Clémentine DESCAMPS | Nicolas LECUIVRE Agents de développement



ANNEXE

LISTE DE PRÉSENCE 08|02|2023

Participants (17)

	Nom	Prénom	Village
M.	ARNOULD	François	Musson
M.	BIGOT	François	Mussy-la-Ville
M.	CAILTEUX	Jean-Jacques	Willancourt
Mme	GERAERTS	Laura	Signeulx
Mme	GERARD	Muriel	Baranzy
Mme	GOEURY	Anne-Marie	Musson
M.	GUEBELS	Daniel	Musson
Mme	GUILLAUME	Sylvie	Signeulx
M.	HENRION	Marc	Musson
Mme	LEWYLLIE	Valérie	Musson
Mme	MAQUA	Caroline	Willancourt
M.	NOBEN	Rudolf	Musson
Mme	RENAUT	Jenny	Baranzy
M.	ROSSIGNON	Jean-Paul	Musson
M.	THERER	Vincent	Mussy-la-Ville
M.	VAN DE WOESTYNE	Georges	Mussy-la-Ville
M.	WEBER	André	Signeulx

Excusés (8)

	Nom	Prénom	Village
M.	BERTHOLET	Alain	Musson
Mme	BERTRAND	Corinne	Baranzy
Mme	DEOM	Vanessa	Gennevaux
M.	HILGER	Gregory	Willancourt
M.	HAUSMAN	Geoffrey	Baranzy
M.	JACQUEMIN	Daniel	Signeulx
Mme	PISSEL	Nathalie	Baranzy
Mme	VITULAN0	Maria	Musson